

# Rentrée. Face à la « défaillance de l'État » : la mairie offre des masques

La commune de Bénouville distribue des masques aux collégiens et lycéens pour la rentrée scolaire. La maire Clémentine Le Marrec explique pourquoi.

La commune de Bénouville distribue gratuitement à tous ses collégiens et lycéens deux masques en tissu. Clémentine Le Marrec la maire explique pourquoi elle a pris cette décision.

« Pour les collégiens et lycéens »

Quel est le principe de cette distribution ?

Il s'agit de distribuer à tous les collégiens et lycéens de 11 à 18 ans deux masques en tissus. Une centaine de jeunes est concernée. Les masques sont à retirer à la mairie depuis lundi 31 août sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un livret de famille ou d'une attestation d'inscription dans un établissement scolaire.

Pourquoi avez-vous pris cette décision ?

Le Gouvernement a d'abord considéré que le masque faisait partie des fournitures scolaires au même titre que des cahiers ou des stylos, puis en a appelé ensuite à la responsabilité individuelle, jugeant que le coût pour les familles n'était pas insurmontable. Avec d'autres élus, nous avons jugé cela un peu déplacé.

Pour vous, c'est une défaillance de l'État ?

Oui complètement et c'est ce qui nous a fait réagir. Ce n'est pas aux familles de supporter une telle charge. Car avec un ou plusieurs enfants, multipliés par plusieurs masques à changer régulièrement, c'est un budget.

« Un coût de 1 180 € »

Allez-vous également en distribuer aux écoliers ?

Pour le moment non puisqu'il n'y a pas d'obligation de masque pour les moins de 11 ans. Mais s'il y a des besoins on ajustera.

Prévoyez-vous d'autres distributions de ce type ?

Il y aura peut-être une deuxième distribution pour ces collégiens et lycéens. Mais ce sera cette fois sous condition de ressources.

Combien coûte à la commune cette distribution ?

La première phase de distribution coûtera 1 180 €. Le coût d'un masque pour la commune est de 5,90 €.

Pratique

Mairie de Bénouville, Place de la libération. 02 31 44 62 01. Lundi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h 30. Mardi, mercredi, jeudi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h 30. Vendredi : 10 h - 12 h et 14 h - 16 h 30.



Clémentine Le Marrec maire de Bénouville, explique pourquoi des masques sont distribués aux collégiens et lycéens qui habitent la commune (Archives Liberté Le Bonhomme Libre).